

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET INDIVIDUALISATION DES PEINES - (N° 1413)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL389

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 11

A l'alinéa 6,

supprimer les mots :

« privative de liberté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement pour mettre en cohérence le texte avec mon amendement portant sur l'article 11 alinéa 3.